

Loi sur l'eau : exigences réglementaires et incidences pratiques

Monter des dossiers conformes à la nomenclature IOTA et à la réglementation eau

PUBLIC

Responsables QSE - Aménageurs - Responsables de service d'urbanisme - Responsables de bureau d'études - Toute personne concernée par la réglementation sur l'eau

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation à la fois juridique et pratique, permettant de construire un dossier Loi sur l'eau de A à Z

Les participants sont invités à venir avec leurs propres documents afin qu'ils servent de base aux ateliers pratiques

Remise des textes réglementaires indispensables et de la check-list des éléments à contrôler pour établir son dossier

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Code
514073

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 725 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire le cadre juridique de la gestion de l'eau pour expliquer les risques en cas de non-conformité
- Analyser les rubriques de la nomenclature eau afin de déterminer le régime applicable à chaque situation
- Déterminer si son projet est soumis à évaluation environnementale avant de préparer l'étude d'impact
- Construire son dossier loi sur l'eau pas à pas

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrire le cadre juridique de la gestion de l'eau en France pour expliquer les risques en cas de non-conformité

Exposer la réglementation applicable à la gestion de l'eau et les dates-clés de 1992 à 2023

- Evolution de la Directive-cadre sur l'eau
- Code de l'environnement : réglementation sur les rejets, prélèvements et consommations d'eau
- Lien avec la réglementation des sites et sols pollués
- Quiz : identifier les principaux objectifs de la directive-cadre Loi sur l'eau

Expliquer la planification de la gestion de l'eau

- Mise en place des SDAGE et des SAGE
- SDAGE et urbanisme
- Les instances participant à la commission locale de l'eau (CLE)
- Les autres acteurs participant à l'élaboration du SAGE
- Portée juridique du SAGE : plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD), règlement

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les différentes étapes d'un SAGE
- Etude de cas : lecture des SAGE, délimitation des bassins ou groupements de bassins
- Critère d'évaluation de la compétence – Mindmapping : construire la carte mentale de l'élaboration d'un SAGE

Analyser les rubriques de la « nomenclature eau » afin de déterminer le régime applicable à chaque situation

Identifier les projets pouvant avoir un impact sur les milieux aquatiques

- Analyser les rubriques de la nomenclature eau :
 - ▶ Prélèvements
 - ▶ Rejets
 - ▶ Impacts sur le milieu aquatique ou la sécurité publique
 - ▶ Impacts sur le milieu marin
- Identifier les cas particuliers : assainissement collectif, forage, la légionellose : détermination des cours d'eau, gestion des eaux de pluie, épandage des boues...
- Etude de cas : examiner les différents paramètres susceptibles d'avoir un impact sur le milieu aquatique

Déterminer le régime applicable à chaque situation, à partir des rubriques de la « nomenclature eau »

- Distinguer les étapes de l'analyse :
 - ▶ Notion de seuil
 - ▶ Règles du cumul des aménagements
 - ▶ Règle du cumul des impacts
- Opérations et rejets soumis au régime de déclaration et d'autorisation
- Cas pratique : rechercher le régime applicable à partir de la nomenclature eau
- Critère d'évaluation de la compétence – Autodiagnostic : déterminer les impacts potentiels de son projet, la rubrique et le régime applicable

Déterminer si son projet est soumis à évaluation environnementale avant de préparer l'étude d'impact

Distinguer les projets soumis à évaluation environnementale

- L'évaluation environnementale
- Projets soumis à évaluation environnementale systématique ou examen au cas par cas (annexe art R. 122-2 du Code de l'environnement)
- Compatibilité avec les dossiers ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement)
- Identifier l'autorité environnementale et son rôle
- Portée des avis de l'autorité environnementale
- Poursuites administratives et judiciaires
- Cas pratiques :



- Identifier les projets environnementaux qui les concernent
- Remplir un formulaire CERFA « au cas par cas »

Préparer l'étude d'impact

- Qu'est-ce que l'étude d'impact ?
- Etude de l'état initial
- Identification des effets directs et indirects
- Scénario de référence
- Incidences du projet sur le climat
- Cas pratique fil rouge « Construire un dossier loi sur l'eau » 1/3 : analyser des études d'impact
- Critère d'évaluation de la compétence – Formative, pendant les applications

Monter son dossier loi sur l'eau pas à pas

Identifier les étapes de la construction d'un dossier

- Pièces constitutives du dossier
- Document d'incidence, étude d'impact, projets soumis à la procédure de cas par cas, évaluation d'incidence Natura 2000
- Déroulement de la procédure : étapes, acteurs et délais
- Cas pratique fil rouge « Construire un dossier loi sur l'eau » 2/3 : identifier les étapes de la construction d'un dossier

Elaborer un dossier loi sur l'eau à partir de cas réels (déclaration et autorisation)

- Organiser les consultations nécessaires
- Obligations en matière de prélèvements et rejets pour les IOTA et les ICPE
- Déclaration d'intérêt général (DIG)
- Analyser le type de sanction applicable en cas de non-conformité du dossier
- Cas pratique fil rouge « Construire un dossier loi sur l'eau » 3/3 : établir un dossier loi sur l'eau à partir de cas réels (déclaration et autorisation)
- Critère d'évaluation de la compétence – Cas pratique : préparer la feuille de route pour mener son dossier de A à Z

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 7-8 Sep. 2026
- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 7-8 Sep. 2026
- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LILLE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LYON

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 7-8 Sep. 2026
- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NANTES

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NICE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NIORT

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

PAU

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

RENNES

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOURS

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

